



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

JURY D'ECOLE

ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury du 2^{ème} semestre de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

Décide et arrête ce qui suit :

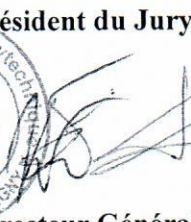
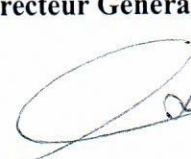
Sont admis en 3^{ème} année du Cycle Ingénieur de Conception des Travaux Publics, les étudiants de la 2^{ème} année dont les noms suivent par ordre alphabétique :

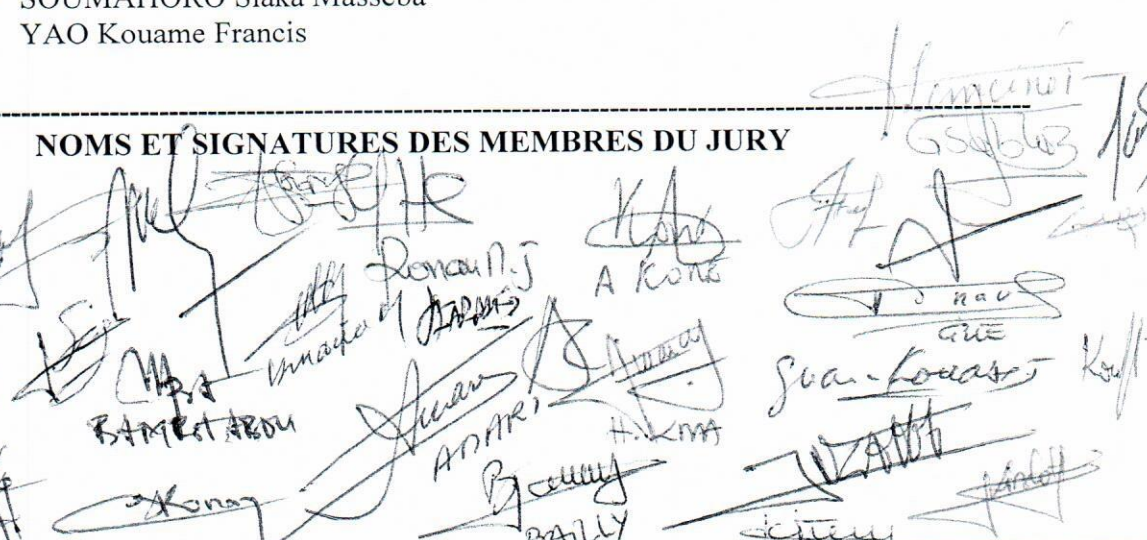
PROMOTION 2021-2022

Option : Bâtiment et Urbanisme

1. COULIBALY Panna Yann Yves Alain
2. DIBY Djro Yves Christian
3. GBEDIA Lobe Yves
4. GOMENE Christian Elie
5. LEPREGNON Emmanuel Boga
6. LOUKOU Konan Marc Aurel
7. SAMAGASSI Issa
8. SOUMAHORO Siaka Masseba
9. YAO Kouame Francis

NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury

Le Directeur Général




PGE Classes Préparatoires des Grandes Ecoles	ESA Ecole Supérieure d'Agronomie	ESCAE Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises	ESI Ecole Supérieure d'Industrie	ESMG Ecole Supérieure des Mines et de Géologie	ESTP Ecole Supérieure des Travaux Publics	ESPE Ecole Supérieure du Pétrole et de l'Energie	EFPCP Ecole de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres	EDP Ecole Doctorale Polytechnique
--	--	--	--	--	---	--	---	---



Institut National Polytechnique

FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

JURY D'ECOLE

ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury du 2^{ème} semestre de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

Décide et arrête ce qui suit :

Sont admis en 3^{ème} année du Cycle Ingénieur de Conception des Travaux Publics, les étudiants de la 2^{ème} année dont les noms suivent par ordre alphabétique :

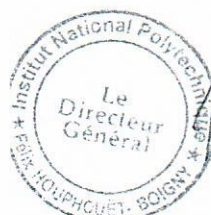
PROMOTION 2021-2022

Option : Géomètre Topographe

1. BAMBA Souleymane
2. DIABAGATE Lamine
3. GOCALEY Mansa Paul Marie Emmanuel
4. SANMAN Mea Luc Emmanuel

NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury



Le Directeur Général

Handwritten signatures of the jury members, including names like Bamba, Diabagate, Gocaley, and Sanman, along with other names like Loucou, A. Kou, H. Kou, and others.



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

JURY D'ECOLE

ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury du 2^{ème} semestre de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

Décide et arrête ce qui suit :

Sont admis en 3^{ème} année du Cycle Ingénieur de Conception des Travaux Publics, les étudiants de la 2^{ème} année dont les noms suivent par ordre alphabétique :

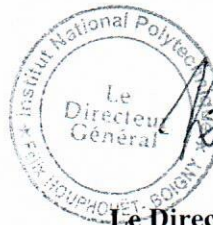
PROMOTION 2021-2022

Option : Hydraulique et Environnement

1. AMESSAN Koffi Franck
2. BAYIHA Yebga Paule Clémence
3. FIATSI Atsu
4. KANE Iliassa
5. RAMDE Theodore
6. SANOGO Sinthion Nikan Issa
7. SORO Tinnindja
8. TUO Kolo Samuel

NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury



Le Directeur Général



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

JURY D'ECOLE

ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury du 2^{ème} semestre de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,

Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

Décide et arrête ce qui suit :

Sont admis en 3^{ème} année du Cycle Ingénieur de Conception des Travaux Publics, les étudiants de la 2^{ème} année dont les noms suivent par ordre alphabétique :

PROMOTION 2021-2022

Option : Infrastructure et Transport

- | | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| 1. ACHANY Adeloze Sanders | 7. DOUMBIA Allassane |
| 2. ASSA Ange Marie Akoua | 8. KONAN Ange Christian Kouadio Kan |
| 3. BALLO Mami Aziz | 9. KONAN Yao Kevin |
| 4. BAMBA Mamadou | 10. NANEBO Djego Alex |
| 5. COULIBALY Sidick | 11. SEKA Titiana Grazia-Gelicia |
| 6. DJE Bi Dje Dieudonne | 12. YAO Kouame Richmond Evrard |

NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury



Le Directeur Général



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

JURY D'ECOLE

ECOLE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ESTP)

Le Jury du 2^{ème} semestre de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) en sa session du **mercredi 20 juillet 2022** tenue sous la présidence de Monsieur le Directeur Général de l'INP-HB :

- Vu le décret 96-678 du 4 Septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet institut,
- Vu le rapport du Directeur de l'ESTP, après examen des propositions des conseils des classes et au terme des délibérations,

Décide et arrête ce qui suit :

Sont admis en 3^{ème} année du Cycle Ingénieur de Conception des Travaux Publics, les étudiants de la 2^{ème} année dont les noms suivent. Toutefois, ils doivent reprendre l'UE de technique du béton en vue de sa validation :

PROMOTION 2021-2022

Option : Infrastructure et Transport

1. KONAN Kouame Eric
2. OUATTARA Gnafognele Zie Adama
3. SILUE Donademin Tiekoura

NOMS ET SIGNATURES DES MEMBRES DU JURY

Le Président du Jury



Le Directeur Général

Handwritten signatures of the jury members, including names like Ronand J, ANARI, H.K.M.A., and others.